



CLUSTER COVID A L'ENP DE NIMES

ACTE 2

Suite à notre action

Les techniciens de PTS des 35ème et 36ème promotions qui finissaient leur scolarité ont pu bénéficier d'une mise en ASA

Nous relançons l'administration afin que des mesures soient prises en faveur des ASPTS de la 58ème promotion qui sont toujours présents sur le site.

Un courrier a été transmis au chef du SNPS et au directeur-adjoint de la DCRFPN

NOUS DEMANDONS QUE LES MESURES DE PRÉVENTION SANITAIRES NÉCESSAIRES SOIENT APPLIQUÉES À L'ENSEMBLE DES PERSONNELS !